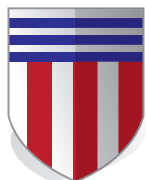


# la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°33

JANVIER 2023



Beynat  
- Corrèze -

P4

Réalisations et projets

P7

Nos racines

P10

Vie aux villages





P4  
RÉALISATIONS ET PROJETS



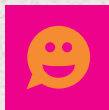
P7  
NOS RACINES



P10  
VIE AUX VILLAGES



P15  
HISTOIRE DE LA CHÂTAIGNE  
ET DU CHÂTAIGNIER



P18  
JEUNESSE



P21  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



P22  
SANTÉ ET SOCIAL





## Nous voici déjà en 2023...

...et c'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous adressons nos bons vœux pour cette nouvelle année, des vœux de santé, de bonheur et de prospérité !

Tradition oblige, nous vous présentons également le 33<sup>e</sup> numéro de votre journal municipal *La Clé des Champs*.

Cette nouvelle année qui débute amène déjà l'équipe municipale à mi-parcours de sa mandature. L'assemblée communale du 10 novembre dernier a été l'occasion de détailler les actions réalisées, en cours ou à venir, elles sont nombreuses !

Les travaux d'aménagement de notre médiathèque sont à présent terminés. Comme prévu, ce nouvel espace a ouvert ses portes au public dès le 14 octobre. Proposant des horaires adaptés à chacun, il rencontre un succès croissant, n'hésitez pas à vous y rendre, notre médiathèque est même ouverte le dimanche matin !

Le réseau de chaleur, quant à lui, a démarré très opportunément sa seconde saison de chauffe, alors que la question énergétique devient de plus en plus préoccupante y compris pour les collectivités. D'ailleurs, toujours dans une démarche de développement durable, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une interruption de nuit de l'éclairage public dans le bourg et dans les villages disposant de pendules de coupure.

D'autre part, depuis quelques semaines, cela ne vous aura pas échappé, la rue Jean Moulin est l'objet d'un chantier d'importance, pour la bonne cause, car bientôt, cet axe essentiel d'accès sera rénové, végétalisé et embelli pour le plaisir de tous.

Par ailleurs, depuis le lundi 7 novembre, un nouveau conseil municipal des enfants est installé. Une jeune équipe renouvelée et très enthousiaste succède aux sortants qui affichent un bilan dont ils peuvent être fiers.

Enfin, après une saison estivale jalonnée de rendez-vous festifs malgré la canicule, nos associations et bénévoles ont continué de rythmer agréablement la période automnale, signe de la vitalité du tissu associatif de notre territoire, une véritable richesse !

Excellente année à toutes et tous,

Votre Maire,  
Jean-Michel MONTEIL



## Les travaux ont débuté dans la rue Jean Moulin

**La première tranche des travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin a débuté le lundi 24 octobre et a d'abord concerné la partie haute, de la boulangerie Capelas (un peu au-dessus) jusqu' en haut de la rue, au niveau du magasin d'optique. C'est l'entreprise Pouzol TP qui a été retenue pour cette réalisation.**

Dans un premier temps, il a été procédé au déplacement des compteurs d'eau en façade de tous les bâtiments, opération effectuée par le syndicat Bellovic, ainsi qu'au remplacement de toutes les bouches à clé (dispositif de protection et d'accès aux vannes situées sur le réseau d'eau potable). La municipalité en a profité pour remettre en état et en conformité certains branchements au niveau de l'assainissement collectif.

Les travaux d'aménagement à proprement dit (trottoirs, caniveaux, pose de pavés...) vont commencer au début de cette année 2023, et ce jusqu'à la mi-février. Les travaux de la partie basse de cette première tranche se feront dans la continuité, et devraient durer jusqu'au printemps. S'en suivront la pose des enrobés et la végétalisation qui viendront terminer l'embellissement de cette rue.

À noter que pendant toute la période des travaux, la circulation dans le bourg est perturbée avec fermeture de la rue Jean Moulin dans les deux sens. Cependant les accès aux commerces sont préservés. Une signalétique adaptée a été mise en place.

La municipalité sollicite votre patience pour les désagréments et les perturbations, et ne manquera pas de conti-



Travaux d'aménagement depuis octobre 2022

nuer de communiquer régulièrement sur l'avancée des opérations et sur les contraintes qui en découlent... pour la bonne cause !

## Réfection de la toiture de la Maison du cabas



Afin de préserver ce bâtiment communal historique, ancienne gendarmerie qui abrite l'espace muséographique et les ateliers de confection du cabas de Beynat, il est nécessaire de procéder à la réfection de sa toiture en ardoises.

Les travaux consistent en la dépose de la toiture existante, au nivelage de la charpente, pose de voliges, faitage, arêtiers, noues et rives ainsi que la pose

de vélux. Au préalable, des travaux de sauvegarde ont été réalisés pour protéger le bâtiment principal. C'est l'entreprise Patier qui a été retenue. Le coût de ces travaux qui devraient durer 6 mois s'élève à 105 592.08 €. Ils sont subventionnés à hauteur de 50 % par la DETR (45 246.70 €) et par le Conseil Départemental de la Corrèze (18 000 €).

## Voirie et entretien des chemins



Curage des fossés

La municipalité de Beynat veille en permanence à la qualité de ses routes et chemins. Ce sont les employés du service technique qui sont chargés de cet entretien qui est aussi réalisé en partenariat avec le conseil départemental de la Corrèze d'une part, et la communauté de communes Midi Corrèzien d'autre part, pour la voirie communautaire.

Les nombreux travaux de goudronnage, d'entretien des accotements, d'empierrement, de récurage des fossés, les coupes d'eau, le busage, le fauchage des routes, le nettoyage et débroussaillage des chemins, garantissent la sécurité et le bon déplacement des citoyens sur notre territoire.

Une grande partie de ces tâches est réalisée toute l'année par le service technique de la commune avec du matériel performant et adapté.

Différents travaux de voirie (VC). La VC 19 (route du Lac), la VC 28 au Frustier, la VC 25 (route du Dolmen), la route du Treuil à Espagnagol, ont fait l'objet d'un nouveau goudronnage ou de "point à temps" pour certaines d'entre elles.

En ce qui concerne les chemins, des travaux d'entretien à Brugeille et Chassancet vont être réalisés. Divers travaux de remise en forme, de nivelage, d'empierrement, de curage de fossés seront aussi effectués dans le courant de l'hiver 2023. La campagne de curage de fossés continue pour la deuxième année. Après 5,2 km curés en 2021, 26 km ont été traités en 2022, sur le bas de la commune, la route des crêtes, le Faure, Charageat, Brugeilles, Chadailat, la route du Dolmen, Eyzat, Espagnagol, Chassancet et la route de l'Arial. Pour la troisième année, le programme 2023 concernera les secteurs de Puy-de-Noix, Miel et La Borderie.

## Quelques aménagements à la salle multi-activités

En septembre 2022, les agents du service technique ont aménagé tout le fond de la salle multi-activités avec un grand placard coulissant permettant aux utilisateurs d'avoir d'indispensables espaces de rangement. Ils ont aussi installé des bancs et des porte-manteaux à l'entrée.

Un grand merci à nos employés communaux pour ce beau travail !



Placards coulissants



Bancs et porte-manteaux

# Une nouvelle résidence prévue au cœur du bourg

Après la résidence senior « Léon Pimond », un second ensemble de logements va voir le jour à Beynat, basé cette fois sur le principe de mixité dans des proportions qui restent à définir en fonction du projet définitif. Cette résidence sera située en contrebas du jardin partagé sur un terrain acquis par la municipalité. C'est l'agence d'architecte Clary, celle-là même qui a réalisé la médiathèque, qui a été choisie pour ce projet porté par Corrèze Habitat.

8 à 10 logements du T2 au T4 sont prévus, a priori, tout dépendra des contraintes de configuration du terrain après relevés topographiques.

La municipalité a retenu un des trois scénarios proposés par les architectes. Celui-ci sera validé en conseil municipal avec pour objectif de déposer un permis de construire en juin 2023.



Localisation du projet



Site du projet

## Un cabas monumental au rond-point de Bancharrel

Au mois de septembre, une sculpture en métal représentant un cabas a été installée au centre du rond-point de Bancharrel sur la route de Brive-la-Gaillarde. Très impressionnant et visible de loin, ce monument est l'œuvre du sculpteur sérilhacois Christian Cébé.

Cette réalisation n'a rien coûté à la commune puisqu'il s'agit d'un don. Elle vient avantageusement remplacer l'ancien cadran solaire qui était devenu quelque peu obsolète.

Cette sculpture, sur laquelle se reflète la lumière du jour, embellit l'entrée du bourg et symbolise la dimension patrimoniale et économique du fameux cabas de Beynat.



## Création du lotissement du Peuch

Un nouveau lotissement va être construit à Beynat sur le site du Bois du Peuch, à la sortie du bourg sur des parcelles actuellement en prairie entre la route d'Argentat et le sentier de la châtaigne. Ce projet porté par la municipalité est aujourd'hui en bonne voie puisque le permis de lotir a été déposé à la fin de l'année 2022. C'est le bureau d'étude Dejante qui a été choisi pour réaliser le plan d'aménagement de cet ensemble immobilier de 16 lots à usage d'habitation.

Les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre 2023. Les terrassements destinés à l'emprise de la voirie seront à la charge du maître d'ouvrage et permettront de desservir les lots de manière fonctionnelle. Ceux relatifs à la partie "parcelle" seront bien sûr à la charge des acquéreurs.

L'accès au lotissement sera assuré par la création d'une seule voie communale réservée à cet usage et les boisements présents sur le pourtour du site seront préservés.

Une réflexion est également engagée quant à l'élaboration d'un règlement intérieur propre à ce lotissement afin de définir les types de constructions et matériaux autorisés.



Projet d'implantation dans l'espace du futur lotissement



# La médiathèque de Beynat a ouvert ses portes

**Après plusieurs mois de travaux la nouvelle médiathèque de Beynat est ouverte au public depuis le vendredi 14 octobre 2022.**

Ce nouveau lieu culturel accessible de plain-pied aux personnes à mobilité réduite est installé sur le site d'une ancienne halle, près de l'église, au sein d'un bâtiment qui, ces dernières années, a accueilli divers commerces (pharmacie, salon de coiffure, articles de décoration).

Le rez-de-chaussée, d'environ 115 m<sup>2</sup>, est réservé à l'accueil du public. Les rayonnages et les bacs de rangement y proposent des livres, CD et DVD (2000 documents pour le moment). On y trouve également trois ordinateurs en accès libre dont un réservé à la recherche documentaire.



L'agencement général fait apparaître un espace dédié à la jeunesse et un autre pour les adultes, tous deux équipés de mobilier fonctionnel et confortable. Le second niveau du bâtiment, à l'étage, est constitué d'une mezzanine d'environ 20 m<sup>2</sup> réservée prioritairement au personnel, aux réunions de travail et au stockage. Il pourra toutefois parfois accueillir des lecteurs ou des animations.

C'est Sophie Kolarski, adjoint du Patrimoine, recrutée par la municipalité, qui accueille le public et qui veille au bon fonctionnement de ce nouveau service. Elle bénéficie par ailleurs du soutien de quelques bénévoles issus de l'ancienne association des Amis de la Bibliothèque dissoute le 30 septembre.



La médiathèque est ouverte au public du mardi au dimanche :

- mardi de 15 h à 19 h,
- mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h,
- jeudi de 15 h à 19 h,
- vendredi de 15 h à 20 h,
- samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30.

Elle est également ouverte lors de manifestations importantes, comme ce fut le cas le dimanche 16 octobre lors de la Foire à la châtaigne.

Au niveau de la fréquentation, l'amplitude importante des jours d'ouverture sur la semaine permet aux retraités, actifs, collégiens et écoliers de venir en fonction de leur emploi du temps. Après seulement quelques semaines de fonctionnement, la fréquentation semble se montrer plus importante le dimanche matin, jour de marché. Nous verrons si cette tendance se confirme.

Depuis le 14 octobre le nombre d'adhérents a nettement augmenté !

En effet, deux mois après l'ouverture celui-ci avait presque doublé passant de 135 (nombre d'adhérents de l'ancienne bibliothèque) à 245 (deux tiers d'adultes et un tiers d'ados ou d'enfants) avec une moyenne de 16 emprunts par jour ! 90 % des abonnés sont des beynatois, mais il y a également des personnes des communes voisines d'Albignac, Albussac, Aubazine, Lanteuil, Mémoire et Sérilhac.

À noter aussi que le jeudi 24 novembre a eu lieu la première animation proposée à la médiathèque avec, dans le cadre du « mois du doc », la projection du film documentaire *Fréquence Julie* de Mia Ma, en présence de la réalisatrice.



La municipalité de Beynat se félicite de l'ouverture de ce nouveau lieu de culture et d'échanges qui vient avantageusement compléter une offre de loisirs déjà importante en matière d'activités culturelles sur la commune.

**Infos pratiques : l'abonnement est gratuit pour tous.**

**La durée des prêts, dans la limite de 6 documents par personne, est de 3 semaines renouvelables.**

**Pour plus de renseignements :**

**05 19 59 04 80 / bibliotheque@beynat.fr**



La médiathèque a ouvert le 14 octobre

# De la halle 1903 à la médiathèque de Beynat 2022, un peu d'histoire !

## 1902

Le conseil municipal (CM) décide la construction d'une halle marchande (marché couvert). Il s'agit de remplacer l'ancienne halle en très mauvais état, voire dangereuse.

Une adjudication publique est votée en 1902. Les plans et devis sont demandés à l'agent-voyer cantonal, Jean Delbos, qui habite Beynat et qui en sera l'architecte... comme il l'avait déjà été à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la construction de notre mairie actuelle.

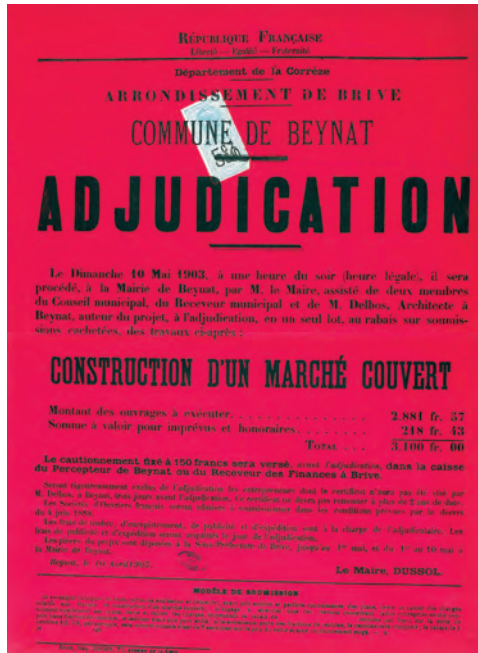


### Jean Delbos (1864-1906)

Agent-voyer du canton de Beynat, originaire de Tulle, il se marie en seconde noce en 1901 avec Julia Ludier, sage-femme demeurant à Beynat. Son petit-fils, Jean Delbos, médecin à Billom (63) épousera Marie-José Margery de Beynat, dont le père, Sylvain, était ingénieur des Ponts-et-chaussées, autrement dit l'agent-voyer du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jean Delbos mourut jeune, à 41 ans, à peine 1 an après la mise en service de la halle.

Le chantier est attribué le 10 mai 1903, à l'issue de l'adjudication, au « sieur » Charissou, entrepreneur, qui va en assurer l'édification. La réception définitive interviendra le 18 novembre 1904. Notre halle 1903 est construite en retrait de la précédente et permet, dans ces conditions, de créer une véritable place, la place de l'église, aujourd'hui place de la Liberté.



## 1923

Un agrandissement de la halle côté sud est décidé par le CM.

En fait, la charpente de notre halle était soutenue par des poteaux métalliques type « Eiffel » au nord comme au sud et donc ouverte totalement sur ses deux longueurs. Elle va donc être agrandie et fermée sur sa partie arrière. On comprend mieux l'existence de ces poteaux « Eiffel » que vous pouvez voir bien sûr en façade, mais aussi à l'intérieur de notre médiathèque au 2/3 de sa largeur.

En dépit de très importantes foires à Beynat pendant les 70 premières années du 19<sup>e</sup> siècle, la halle va servir à bien d'autres choses qu'un marché couvert, avant qu'elle ne soit vendue par la Municipalité en 1991.

- En février 1926, le CM décide « d'un marché aux grains, pommes de terre, châtaignes etc. qui se tiendra sous la halle à jours fixes ».
- De même, en pleine seconde guerre mondiale, en 1942, le CM « souhaite la création d'un marché aux fruits, légumes et volailles qui se tiendrait sous la halle et sur la place attenante les lundis et vendredis de chaque semaine, une création indispensable et opportune à Beynat ».
- En fait très vite, les municipalités successives vont utiliser la halle comme garage pour véhicules et matériels de 1<sup>re</sup> nécessité à la commune.

## 1926

Dès 1926, on construit sous la partie droite de la halle un hangar destiné à abriter le corbillard, nouvellement en service et fabriqué par un des charrons de Beynat, Germain Geneste, dont le fils Elie sera garagiste dans l'actuelle rue de la mairie (plus récemment, garage Boutouyrie). Les anciens se souviennent encore de ce corbillard trainé par le cheval de M. Leygonie appelé gentiment « Caïffa » pour ses activités d'épiciier à la marque « planteur de Caïffa » (très fréquente à cette époque en milieu rural et très appréciée). Le corbillard sera supplanté par un véhicule motorisé appartenant à M. René Vacher et qui aura le monopole des enterrements de 1983 à 1993.

## 1958

Fin 1958, on décide de faire édifier un nouveau hangar sous la halle et à sa partie gauche. Il s'agit cette fois d'abriter les véhicules et matériels du « Centre de secours » des sapeurs-pompiers de Beynat.

En effet, existe à Beynat depuis 1934 une « subdivision » des sapeurs-pompiers qui possède une pompe à incendie et peu de matériel à côté. Pour devenir « Centre de secours », il faut beaucoup plus de véhicules et matériels et la halle va tout naturellement servir de garage. À noter que l'un des camions, le Dodge, restera garé dans le garage situé au tout début de la route de Meyssac, sous l'actuel bâtiment de la Trésorerie de Beynat.

Les pompiers quittèrent la halle dans les années 1975 pour rejoindre le grand bâtiment laissé vacant par la fabrique de confiture Delvert (bâtiment détruit lors de la construction de la nouvelle halle « Claude Duneton »), avant de s'installer de façon très confortable dans l'actuelle caserne située au-dessus de la Gendarmerie, rue des Médailleurs militaires.

- Et ce sont alors les véhicules du « service de l'Équipement » qui prendront leur place sous notre halle 1903.



Un corbillard comme celui de Beynat





La pharmacie appartenant à Nicole Bray

### 1991

La halle est vendue par la Municipalité à M<sup>me</sup> Nicole Bray.

Pharmacienne à Beynat depuis juillet 1982 à la suite du décès accidentel de M<sup>lle</sup> Huguette Fougeanet, Nicole Bray souhaite effectivement acheter la halle pour agrandir et moderniser sa petite pharmacie située précisément tout à côté d'elle. Elle en deviendra propriétaire en juillet 1991. Elle aura eu l'intelligence

de conserver la structure et l'espace de la halle, ce qui sera facilitateur pour la réalisation de la belle médiathèque d'aujourd'hui. Elle construira sa pharmacie sous la halle ainsi qu'à sa droite un local attenant destiné à la location, comme nous le verrons plus bas. Une pharmacie claire, spacieuse et agréable, aux grandes baies vitrées qu'elle occupera avec ses collègues pharmaciennes

et sa préparatrice jusqu'en 2010, date à laquelle elle arrête son activité.

Elle loue alors à son successeur, M. Lionel Bockaert qui quittera les lieux 2 ans plus tard en 2012 pour ouvrir sa propre pharmacie en haut du bourg, place du Souvenir, où il exerce actuellement.



Nicole Bray pharmacienne, propriétaire



Corinne Monteil, pharmacienne



Murielle Danieli, pharmacienne



Nicole Laumond, préparatrice



Parallèlement, le local qui jouxte la pharmacie sous la halle sera successivement occupé

- Par les établissements Fraysse, pompes funèbres, dans les années 1993.
- Puis sera ouvert un salon de coiffure tenu à partir de 2000 par M<sup>me</sup> Annie Souletie et repris en 2009 par sa



Les coiffeuses Annie Souletie et Magalie Labouchet



coiffeuse employée, Magalie Labouchet. Cette dernière déménagera le salon de coiffure en octobre 2014 pour son actuel emplacement, rue Michel Bernical.

- Une esthéticienne, Sandrine Delon, travaillera aussi dans le salon de coiffure sous la halle et continue à travailler aujourd'hui avec Magalie.



## 2015

Le bâtiment est donc vide et fera l'affaire de la boulangerie d'Agnès et Alban Capelas dont on se souvient qu'elle sera touchée par un incendie le 15 mai 2015 (Cf. *La Clé des Champs* n° 31, p.9) : le pétrin et le laboratoire s'installent dans l'ancienne pharmacie tandis que la boutique ouvrira dans l'ancien salon de coiffure et la boulangerie pourra ainsi poursuivre ses activités.

## 2016

M<sup>me</sup> Sandrine Beaussière d'Espagnagol va racheter le bâtiment à Nicole Bray pour y installer un joli, mais éphémère commerce « Rosace-Déco ».

Une superbe boutique de décoration qui vient compléter son activité commerciale sur Internet.



Le commerce de décoration de Sandrine Beaussière

Quand Sandrine Beaussière cesse son activité, elle va très vite revendre en 2019 les bâtiments à la municipalité qui nourrit un projet de bibliothèque-médiathèque et recherche alors un immeuble suffisamment grand et bien placé pour l'y installer.

Cette acquisition va donc permettre cette superbe réalisation qu'est cette médiathèque, sous une halle remarquablement restaurée par l'agence d'architectes Clary et ouverte au public depuis le 14 octobre 2022.

De Félix Dussol, le maire qui fit ériger la halle à Jean-Michel Monteil et son conseil à l'origine de la médiathèque de Beynat, de 1903 à 2022, voilà une histoire qui méritait d'être contée.

### LA MÉDIATHÈQUE DE BEYNAT ouverte depuis le 14 octobre 2022

Sources : registre des délibérations du conseil municipal de Beynat. Archives départementales 2 0 139.

Remerciements à Marie-José Margery, Claude Besse, Denis Baffet, Nicole Bray, Sandrine Beaussière, Patrick Veyssière et à toutes celles et ceux qui ont accordé le droit à l'image.





## Une édition référence pour Les Champitrieres

**Le samedi 24 juillet à Beynat et le 25 juillet à Monceaux-sur-Dordogne a eu lieu la 3<sup>e</sup> édition du Festival Les Champitrieres.**

L'absence de contraintes sanitaires a permis aux organisateurs de pouvoir appliquer pour la première fois le véritable concept de ce festival, à savoir des spectacles gratuits pour tous, sans jauge ni réservation.

Le succès fut au rendez-vous puisque tous les records de fréquentation ont été battus avec près de 1 000 personnes en deux jours.

Cette réussite est à mettre au crédit d'une programmation de qualité avec du conte, du burlesque muet, de l'acrobatie, de la danse, de la musique et du théâtre. Le choix des sites fut également déterminant afin de pouvoir contenter à la fois les artistes et les spectateurs, en proposant des lieux de qualité, agréables, ombragés et propices aux représentations.



Le conteur Clément Bouscarel dans les bois

À Beynat, c'est la compagnie "Les Romain Michel" qui a ouvert le bal sous la halle Claude Duneton avec du théâtre absurde et burlesque. Le public avait ensuite rendez-vous sur le chemin de la châtaigne pour applaudir le conteur Clément Bouscarel. En fin d'après-midi, le site de l'école a accueilli un spectacle musical et acrobatique avant que les festivités ne s'achèvent en début de soirée avec du burlesque muet sur la place de la poste.

Le festival "Les Champitrieres" a une nouvelle fois réussi son pari de rendre le spectacle vivant accessible au plus grand nombre.

## Les incontournables foires bovines

**Avec six foires bovines (cinq aux veaux de lait les 31 janvier, 4 avril, 23 mai, 25 juillet et 3 octobre ainsi qu'une aux bovins gras le 27 octobre), l'année 2022 a confirmé le statut de Beynat en tant que place forte de la race limousine en Corrèze.**



Avec une date supplémentaire par rapport à 2021 et malgré l'annulation de la fête aux veaux de lait du dimanche 24 juillet pour des raisons sanitaires en lien avec la canicule, notre commune

prouve son attachement à ces rendez-vous devenus incontournables pour les éleveurs du territoire.

En effet, ces foires mettent en avant la qualité de la race limousine et promeuvent les circuits courts. De plus, elles permettent aux éleveurs ainsi qu'aux acheteurs, de se retrouver, d'échanger et de procéder à des transactions dans la bonne humeur et dans des conditions idéales.

Très appréciées, ces manifestations sont des moments très importants pour la vie locale. En effet, elles créent une animation dans le bourg et donnent la possibilité aux commerçants locaux de bénéficier de retombées économiques immédiates, notamment les cafetiers et les restaurateurs qui accueillent les éleveurs pour le traditionnel casse-croûte "tête de veau".

En 2023 la commune va accueillir 11 foires bovines !

## Un camp militaire de la seconde guerre mondiale installé au cœur du bourg

Passionné par le rôle du général de Gaulle dans la Résistance et la Libération, et afin de perpétuer sa mémoire, le sérilhacois Jacques Larivée a érigé chez lui à Laumond une croix de Lorraine en acier de 8 mètres de hauteur. Celle-ci a été inaugurée cet été, le samedi 13 août en présence de nombreux élus, officiels et personnalités.

Notre commune a été associée à cet événement puisque du vendredi 12 au dimanche 14 août, des membres de l'association "Les Passeurs de Mémoire" ont reconstitué au cœur du bourg un camp militaire de la seconde guerre mondiale. À une exposition de véhicules et de matériels anciens s'est ajoutée la possibilité pour les visiteurs d'avoir des échanges

## Retour sur la saison estivale

Dans un contexte sanitaire plus favorable, les manifestations et animations de l'été 2022 furent nombreuses et variées. Tous les mardis du 5 juillet au 30 août, les marchés des producteurs de pays ont égayé la cité beynatoise, tout comme le marché hebdomadaire du dimanche. Les commerçants et les restaurateurs du bourg ainsi que le bar restaurant de la plage à Miel ont organisé des soirées qui ont, elles aussi, contribué à ce dynamisme.



Marché de pays

Comme à l'accoutumée, ces deux mois d'été ont permis à l'association des Amis de Beynat de proposer plusieurs temps forts : le 25 juin avec un dîner-concert animé par les Blouses White, le samedi 9 juillet avec du théâtre et la venue de la compagnie Trisk'elles, le samedi 16 juillet avec une conférence de l'écrivain Hugues Barrière sur Michel Mielvacque de Lacour, le dimanche 14 août avec la Promenade Gourmande, le 26 août avec une soirée jazz en hommage à Sidney Bechet et le 9 septembre avec une conférence animée par Olivier Ruysen sur l'affaire Landru. Ce dynamisme s'est poursuivi en automne, avec un ciné/débat sur les abeilles le 7 octobre, une soirée sur le parti communiste et le 7<sup>e</sup> art le 28 octobre et enfin le 27 novembre avec le magnifique spectacle "Du persil dans les narines".

Séances cinéma, formations au jardin partagé, bal des pompiers, tournois de tennis de table, foire aux veaux de lait, feu d'artifice, exposition de l'atelier coureurs ont également contribué à la réussite de cette saison 2022, sans oublier le festival Les Champitrieres et le retour de la très appréciée fête du pain à Espagnac le 7 août.



très instructifs avec des personnes de cette association, toutes vêtues en tenues d'époque.



## Accordéon passion : vif succès pour l'édition 2022

L'accordéon a une nouvelle fois été mis à l'honneur à Beynat lors du 7<sup>e</sup> Festival Accordéon Passion qui s'est tenu du vendredi 23 au dimanche 25 septembre.

Lors de la soirée d'ouverture, Danielle Clavel, présidente du Club des Bruyères, a rendu hommage à Alain Briand qui fut le président initiateur du festival en 2015.

Beaucoup d'engouement cette année encore et un public nombreux, que ce soit le vendredi soir à l'occasion du concert événement de Nadau avec les Gojats Del Porti en première partie, le samedi avec le concours des jeunes espoirs de l'accordéon et le gala, ou encore le dimanche avec la messe au son de l'accordéon, les animations dans le bourg et le thé dansant de clôture.

Cette édition a été marquée par une nouveauté de taille avec l'organisation du premier concours des jeunes espoirs

de l'accordéon. Celui-ci a rassemblé plusieurs participants dans trois catégories. Pour la catégorie "Initiation", le premier prix (prix de la commune de Beynat) a été remis à Sacha Pascaud, 9 ans, du Conservatoire de Limoges. Pour la catégorie "Supérieure" c'est Eden Bourguignon, 11 ans, de l'école de musique Haut 2 gammes de Saint-Hippolyte dans l'Aveyron qui s'est vu remettre le prix de la communauté de communes Midi Corrèzien. Enfin, dans la catégorie "Excellence", c'est Paul Grzybek, 19 ans, du Conservatoire de Bordeaux, qui s'est illustré et qui a reçu le prix du conseil départemental de la Corrèze. Il bénéficiera par ailleurs d'un enregistrement professionnel, en soliste, réalisé par Mélodirama.



Ce concours est sans aucun doute promis à un bel avenir.

La participation des artistes, la motivation de Denis Salesse et Sébastien Farge, respectivement directeur artistique et président du jury, conjugués à l'investissement des bénévoles, ainsi que le soutien des différents partenaires, ont une nouvelle fois permis d'offrir aux festivaliers trois jours exceptionnels.

## Défi des poilus : deux coureurs en or pour l'édition 2022

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée le vendredi 11 novembre la 4<sup>e</sup> édition du Défi des poilus.



Après l'hommage rendu aux soldats tombés pour la France, 36 participants se sont lancés pendant deux heures à l'assaut d'une boucle exigeante de 5 km.

Cette année 6 poilus de bronze, 28 poilus d'argent et 2 poilus d'or ont été décernés.

Le premier à avoir terminé les 3 tours est Ludovic Manaud avec 13 minutes d'avance sur la fin des deux heures imparties. Le second n'est autre que Mallyck Agier, déjà deuxième l'an passé. Chez les féminines Chloé Barré qui avait brillé en 2021 en terminant ses 2 tours en 1 h 30 échoue à seulement 10 minutes du poilu d'or ! Une sacrée performance pour celle qui aura à cœur en 2023 d'être la première femme à décrocher l'or sur cette épreuve.

Après l'effort, le réconfort avec douches et repas partagé au gymnase et enfin bien sûr la remise des médailles.

## Forum des associations

L'édition 2022 du forum des associations s'est tenue au gymnase intercommunal et dans la salle multi-activités pour le karaté et le judo. C'était le dimanche 11 septembre de 9h à 13h.



25 associations étaient présentes pour cet incontournable rendez-vous de la rentrée qui permet à la population, et plus particulièrement aux nouveaux arrivants, de rencontrer les responsables associatifs.

Culture, loisirs, sports et santé, il y en avait pour tous les goûts. Pendant toute la matinée, les visiteurs se sont succédés sur les stands. Des échanges, des démonstrations et parfois des adhésions ont rythmé cette demi-journée qui s'est conclue par le traditionnel « apéro du village » en présence du maire Jean-Michel Monteil, d'élus du conseil municipal et des communes voisines, sans oublier Alain Simonet président de la communauté de communes Midi Corrèzien.

Après les différentes séries de montées, a suivi un rassemblement sur le parking de Miel en fin d'après-midi pour la remise des « trophées souvenirs » aux participants et pour partager le pot de l'amitié offert par la municipalité. Une seconde édition devrait avoir lieu en 2023.

## Un succès populaire pour la première montée de Beynat

Le dimanche 18 septembre l'association 2MCJ Sport, présidée par le beynatois Jean-Luc Schmitz, a organisé une course inédite à Beynat.

Il s'agissait de la première "montée de Beynat", une course populaire non chronométrée destinée aux automobiles sportives et de collection respectant un certain nombre de critères pour pouvoir s'y inscrire.

Une cinquantaine de voitures a participé à cette épreuve qui s'est déroulée



toute la journée entre le hameau du Perrier et celui de la Brande en passant par la carrière de Chargeanie. Le tracé a été particulièrement apprécié par les pilotes mais aussi par le public enthousiaste et discipliné qui encourageait les véhicules et leurs conducteurs depuis le bord de la route.



# Les beynatois s'approprient l'application IntraMuros

**En 2022, la communauté de communes Midi Corrézien a financé le déploiement sur son territoire de l'application INTRAMUROS. 18 communes de l'intercommunalité, dont Beynat, ont fait le choix de communiquer via cette application gratuite à télécharger sur son smartphone**

Pour rappel, celle-ci permet aux utilisateurs de se renseigner sur la vie communale et alentours. Elle fonctionne selon le principe des abonnements et des "notifications".

Une fois abonné, vous recevez des alertes directement sur votre téléphone, vous pouvez accéder au journal de la commune, aux actualités, aux événements, aux points d'intérêt touristique.

Vous pouvez aussi consulter et utiliser les différents services mis à disposition : annuaire, signalement d'un problème, liste des associations, commerces, écoles, gestion des déchets et ordures ménagères, réservation de salles, menus de la cantine, démarches administratives...

Au niveau des audiences, Beynat se classe en tête des communes du Midi

Corrèzien avec 350 visiteurs depuis le début de la mise en ligne de l'application contre 1 158 au total pour les 18 communes. Notre commune représente donc à elle seule 30 % des utilisateurs au niveau Midi Corrèzien, devant Meyssac (330) et Beaulieu sur Dordogne (288).

Sur ces 350 visiteurs, 330 se sont abonnés aux informations communales sur Beynat. Les informations les plus consultées sont les menus de la cantine (148 vues), les professionnels de santé (144 vues), les déchets et ordures ménagères (140 vues), les randonnées (136 vues) et la location des salles (118 vues).

La particularité de cette application, c'est qu'elle donne la possibilité aux associations, artisans et commerçants qui le souhaitent de devenir contributeurs locaux, à savoir de pouvoir personali-



ser eux-mêmes leurs informations et de publier des événements de manière directe et autonome via un code d'accès.

À ce jour, ces contributeurs sont encore peu nombreux mais d'autres peuvent à tout moment choisir de le devenir.

**Pour tout renseignement en tant qu'utilisateur et/ou contributeur (association, artisan ou commerçant), contactez Yann Lomenech au 05 55 85 97 82**

## La commune distinguée par la Marianne du civisme

Le samedi 12 novembre au musée du président Jacques Chirac à Sarrazac, les membres de l'Amicale des Anciens Maires et Adjointes de la Corrèze étaient réunis pour leur assemblée générale.

À cette occasion, 5 communes corréziennes ont été distinguées par une remise du prix « Marianne du civisme » pour leur meilleur taux de participation des électeurs aux élections présidentielles et législatives de 2022.

À cette occasion, Beynat s'est vu remettre la Marianne départementale du civisme dans la catégorie des « plus de 1 000 électeurs ».



## Du côté du jardin partagé



**Le bilan du second semestre 2022 pour le jardin partagé est satisfaisant.**

Les formations mensuelles proposées par Christopher Loustau ont été bien suivies sur des thèmes aussi variés et originaux que la confection d'un four solaire, la fabrication de kéfir ou encore l'implantation d'un verger.

En 2023, les jardiniers envisagent des formations plus complètes sur des journées entières portant notamment sur la permaculture, les modes économiques de cuisson, la « vermi-caisse »\*...

Le jour de la fête de la châtaigne a été un moment fort de l'année avec de

nombreux visiteurs au jardin. Le troc de graines et plantes organisé à cette occasion a été une belle réussite.

Par ailleurs, les élèves du dispositif ULIS du collège de Beynat ont repris leurs activités au jardin avec toujours autant d'enthousiasme. De nombreuses photos récapitulantes de leurs actions pendant l'année sont exposées au fur et à mesure sous la pergola.

Toujours en lien avec le collège, en partenariat avec le professeur d'arts plastiques, des élèves réaliseront une fresque sur le thème des grandes figures mondiales de la défense de la biodiversité.

Enfin, dans le cadre de la reconnaissance du jardin, en tant que refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), le collectif des jardiniers envisage d'organiser cette année une journée de sensibilisation et de découverte avec construction de nichoirs à oiseaux.

\* L'utilisation d'une vermi-caisse en lombricompostage est une technique qui utilise l'activité biologique de vers de terre spécifiques pour transformer les déchets organiques en compost de qualité.



## Création d'une section « handisport » au sein de LAMICOTT

Le club de tennis de table de LAMICOTT a créé une section handisport avec comme objectif de rendre leur sport accessible à tous et à toutes.



Le lundi 21 novembre, une première séance a été organisée au gymnase de Beynat. Un groupe de neuf personnes issues de l'établissement des *Neufs Pierres* de Tulle a pu participer à une initiation au tennis de table encadrée par des bénévoles du club.

Par ailleurs, à cette occasion, LAMICOTT a eu l'opportunité de présenter le handisport à une classe d'élèves de 5<sup>e</sup> du collège de Beynat. Ce fut un après-midi convivial et riche en échanges, en présence de Léna Thuillier du Comité Régional Handisport de Nouvelle-Aquitaine.

## Cours de Qi Gong avec Véronique Peuchamiel

**Depuis le 21 septembre, des cours de Qi Gong sont proposés à Beynat.**

Le Qi Gong est une gymnastique Chinoise relaxante. Les séances se déroulent les mercredis soir de 18 h 30 à 19 h 30 dans la salle du village du Paradis. Différentes formules (10 cours renouvelables ou 30 cours sur l'année) sont proposées par la professeure Véronique Peuchamiel. Le premier cours est gratuit et sans engagement pour tester librement la pratique.

À noter la possibilité de Qi gong pour les enfants de 8 à 10 ans (selon le nombre) les mercredis au foyer rural Pierre Demarty de 17 h à 17 h 45. D'autre part, des stages ont été planifiés : les samedis 7 janvier, 4 mars, 1<sup>er</sup> avril, 10 juin de 14 h 30 à 17 h 30 ainsi que le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 juillet de 9 h 30 à 17 h 30.

Au retour des beaux jours, des "randos Qi Gong" seront également organisées.

**Renseignements et inscription au 06 30 25 08 95**

## Une conférence bouleversante sur la déportation

**Le lundi 12 décembre, une conférence de grande qualité s'est tenue au gymnase intercommunal, organisée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants).**

Lili Rosenberg-Leignel, 91 ans, survivante des camps de Ravensbrück et de Bergen-Belsen, déportée à 11 ans avec ses deux jeunes frères, a raconté pendant près de deux heures, avec émotion, sa terrible histoire devant des collégiens de Brive, Meyssac et Beynat tous très émus. Avec Frania Haverland, 96 ans,

Lili Rosenberg est aujourd'hui une des deux survivantes en France à continuer de témoigner. Son histoire, elle l'a aussi écrite dans un ouvrage intitulé *Et nous sommes revenus seuls*.



## Danse classique

Depuis maintenant plus d'un an des cours de danse classique sont dispensés au foyer rural Pierre Demarty par l'association *Corrèze Danse*. Ils concernent une dizaine d'élèves âgés de 6 à 11 ans qui ont bien progressé.

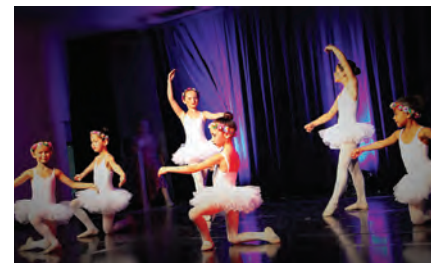
De même, le cours de barre au sol continue d'attirer des adultes les mercredis soir. Ils prennent plaisir à retrouver et à garder la forme avec des mouvements d'étirement, de gainage et d'assouplissement inspirés par la danse classique.

Le 11 décembre l'association a proposé le spectacle « *Féerie de Noël* » sur des chorégraphies de Cécile Däniker. Des élèves qui suivent les cours de piano, d'accordéon et de guitare le samedi matin à Beynat avec Marjolaine Chénut et Janeck Dzugan ont eux aussi participé à ce spectacle.

L'association clôturera l'année scolaire 2022-2023 par un spectacle le dimanche 2 juillet avec, là encore, la participation des élèves de la formation musicale.

Les cours sont ouverts à partir de 4 ans (éveil à la danse). Toute l'année vous pouvez venir et suivre un cours d'essai.

**Si vous êtes intéressés : 06 71 18 64 71  
Courriel : [cecile.daniker@wanadoo.fr](mailto:cecile.daniker@wanadoo.fr)  
Site : <https://www.correzedanse.fr>**



## Séances d'initiation au tarot

Le club de tarot du canton de Beynat affiche un dynamisme notable. En dehors des différents tournois qu'il organise ou auxquels il participe, le club poursuit une politique de découverte de ce jeu de carte, véritable sport cérébral. Depuis le début du mois d'octobre 2022, des séances d'initiation et de perfectionnement gratuites et ouvertes à tous ont lieu les lundis à 20 h 30 au foyer rural Pierre Demarty. D'autre part, des contacts ont été noués entre l'association et le collège de Beynat afin de mettre en place là aussi des ateliers d'initiation au sein de l'établissement. La municipalité félicite par ailleurs le président du club Hervé Humez pour son titre de champion du Limousin 2022 dans la catégorie "donne libre".

**Renseignements : 06 24 54 81 45**



# Foire à la châtaigne : un anniversaire dignement fêté

La 30<sup>e</sup> édition de la foire à la châtaigne a tenu toutes ses promesses le dimanche 16 octobre 2022 avec plusieurs milliers de visiteurs dans les rues animées de Beynat.



Les festivités avaient débuté dès la veille par une randonnée guidée sur le sentier de la châtaigne en compagnie du spécialiste de la faune et de la flore Jean Claude Chataur et une balade "patrimoine" avec Michel Marcus président de l'association du cabas de Beynat. Ces deux temps forts ont réuni plus de 70 participants.

Le dimanche, c'est sous une météo printanière que les visiteurs ont pu se procurer des châtaignes, des marrons et bien sûr la délicieuse "blanchie de Beynat" labellisée Origine Corrèze. Au total 1 200 kilos de fruits étaient présents sur les étals des producteurs, dont la moitié en blanchie.

Plus d'une centaine d'exposants en extérieur ou sous chapiteaux étaient également de la partie, ainsi qu'un videgreniers, une braderie organisée par la Croix-Rouge et une vente de soupe, de plants et de graines par les responsables du jardin partagé.

Des animations musicales en fixe et en déambulation, allant du répertoire traditionnel aux rythmes des bandas en passant par la poésie de l'orgue de barbarie, ont rythmé la journée.

Des ateliers créatifs, des démonstrations, des jeux pour petits et grands, du maquillage, l'atelier du selfie, sans oublier la présence de la marque *Michel et Augustin* avec ses dégustations de cookies et de yaourts à boire à la châtaigne ont rassemblé un public nombreux sur la place de la Poste.



## Deux temps forts cette année :

Un concours de Croquembouches parrainé par le pâtissier Bernard Borzeix et remporté par Camille Delgoulet apprentie au CFA des 13 vents (les réalisations étaient exposées toute la journée à la maison du département), puis une nouveauté avec la mise en place d'une animation culinaire autour de la châtaigne. Trois grands chefs, Régine Rossi Lagorce, Jérémy Cannesan (Inspiration) et Christophe Besse (Atelier Gourmand de Saint-Cyr) ont détaillé et réalisé devant les visiteurs les différentes étapes de leurs recettes à base de châtaignes.

Enfin, avant la découpe et le partage du gâteau géant, quatre nouveaux membres adultes et cinq juniors ont intégré les rangs de la confrérie des gourmets de la châtaigne donnant lieu aux habituelles cérémonies d'intronisation.

Ce fut une belle journée au pays de la châtaigne.

**Rendez-vous le 15 octobre 2023.**



Au foyer rural Pierre Demarty, mais aussi à la nouvelle médiathèque, des auteurs régionaux ont présenté leurs ouvrages aux côtés, d'une part, des associations culturelles (cabas, généalogie, photos, casques et lances de pompiers) et de la conteuse Céline Lissajoux d'autre part.



Des ambassadeurs de tous les âges pour la confrérie



# LA CHÂTAIGNE, un fruit, un arbre, une histoire !

En 2022, Beynat a organisé la 30<sup>e</sup> édition de la foire primée départementale de la châtaigne et du marron. À l'occasion de cet anniversaire, il nous est apparu intéressant de consacrer un dossier sur l'histoire du châtaignier et de la châtaigne, sa récolte, sans oublier la conservation et la préparation des fruits dont la savoureuse blanchie de Beynat



Une châtaigneraie à Beynat

## L'empreinte du châtaignier

La présence du châtaignier est attestée par des signes fossiles mis à jour à Juillac, Donzenac, mais plus largement sur de nombreux territoires de notre pays. Cela en fait un des plus anciens arbres fruitiers, rapporte Jean-Baptiste Laviolle, Docteur en médecine à Chamboulive et Donzenac (1748 – 1834).

Ces éléments de l'ère tertiaire sont peu contestables. Toutefois, le châtaignier, et plus souvent les fruits pouvaient être très différents de ceux que nous connaissons. La reconnaissance du châtaignier semble débuter en Asie Mineure. Il est ensuite adopté par les grecs puis les romains qui l'introduisent en Europe de l'Ouest. Dès lors et pour des raisons vitales, commence une lente "sélection empirique", on repère les bons fruits et c'est vraisemblablement par le marcottage que l'on reproduit les meilleurs sujets (le greffage apparaissant bien plus tard). Le premier millénaire se passe sans que nous ayons beaucoup de traces de cette économie de cueillette. Des documents médiévaux font état de baux de châtaigneraies prouvant l'existence d'importantes plantations.

Au xv<sup>e</sup> siècle, à la fin de la guerre de 100 ans, la population augmente et donc les besoins alimentaires.

L'Agronome français Olivier de Serre écrit en 1600 que diverses contrées du royaume abondent en « chastagnes » dont le Limousin et le Périgord.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, Louis de Bernage, intendant du Limousin, atteste dans son mémoire sur la Généralité de Limoges que « *tout le pays est couvert de bois de châtaigniers dont le fruit fait la principale nourriture des habitants* ».

Ces constatations de 1600 et 1700 entérinent des états qui se sont constitués a minima un siècle auparavant. L'importance du châtaignier en Limousin est lâchée.



En 1790, on retrouve dans les calendriers ecclésiastiques et civils de notre province de nombreuses informations sur la culture et la conservation des fruits. Les variétés répondent au nom des lieux de leur production.

La linguistique confirme l'ancienneté de la châtaigneraie car de nombreux noms de variétés ont pour origine des mots gaulois. Le nombre de hameaux ou bourgs dont la racine est à rapprocher de « castagne » ou « chastagne » est également fort indicateur. Ces racines références à la châtaigne sont communes à de nombreuses régions. Ainsi, à l'exception des grands causses et des affleurements calcaires, le châtaignier a été présent partout en France.

Même sur les espaces les plus modernisés et transformés, il n'est pas rare de rencontrer un vieil arbre séculaire ou des alignements dans des taillis de châtaigniers, laissant penser à une ancienne plantation.

Jusqu'au début ou milieu du xx<sup>e</sup> siècle, singulièrement dans les régions où la substitution par d'autres récoltes alimentaires était limitée, la châtaigne a été la base de l'alimentation de la population. La conservation des aliments est alors problématique. Or, la châtaigne après séchage et enfumage dans les « sécadours » se conserve et se transporte dans de bonnes conditions sanitaires. Châtaignons et farines ouvrent la voie à des utilisations sur l'année entière. Le seigle et le sarrasin sont les autres piliers de la production et de l'alimentation végétale des régions difficiles.



Un sécadour

L'apparition de la pomme de terre d'Antoine Parmentier est lente dans notre région. Ainsi ce dernier écrit en 1780 dans son traité sur la châtaigne : « *Les limousins préfèrent cet aliment à tous les autres et il est le plus souvent*



le seul qu'ils peuvent se procurer six mois de l'année ». Peut-être trouvait-il que nous mettions longtemps à faire confiance à la pomme de terre ? Nous ne devons pas oublier que les périodes de disette alimentaire et de famine étaient alors monnaie courante.

Avec le développement des transports, l'élargissement des échanges, l'amélioration des ressources, l'équipement des ménages, l'économie autarcique et ouvrière s'est progressivement estompée. C'est la diversité et la surabondance alimentaire qui laissent maintenant dans la concurrence une place à la châtaigne. Toujours dans cette période de modernité jamais achevée, le besoin de terres nouvelles affectées à d'autres productions est grand. Les vergers de châtaigniers sont remplacés, le bois de châtaignier étant très prisé jusque dans les années soixante pour en extraire le tanin servant à la préparation des cuirs. Le site de Cornil, dans les années vingt, a employé jusqu'à 230 ouvriers sur cette activité d'extraction du tanin et donc mobilisé un cubage colossal de bois de châtaignier. Sur une partie de l'ouest du département, la pomme a été préférée avec la plantation de près de 2 000 hectares de vergers.

Dans le même temps, la recherche autour de la châtaigne s'est poursuivie singulièrement en Corrèze avec le centre de Novert (commune de Malemort) qui a collecté les premiers hybrides de châtaignes et marrons de la collection nationale (en place sur la commune d'Ussac).

L'exemple le plus emblématique est la variété « Marigoule » qui est la contraction de marron de Migoule.



La mécanisation de la récolte est désormais aboutie. La préparation et la transformation des fruits peuvent se faire avec des procédés performants qui donnent de l'avenir à la châtaigne et à la châtaigne blanchie, celle-ci étant une tradition et un savoir-faire de notre territoire.

Tout cela et l'image d'authenticité attachée à la châtaigne, replacent cette production dans le concert de la diversité des fruits à fort potentiel de développement.

Oui, les racines du châtaignier, arbre à pain, arbre nourricier, arbre de vie, s'entrelacent avec l'histoire du Limousin et du pays de Beynat.

### Évolution du ramassage des châtaignes et des marrons

De l'outil facilitateur à la machine automatisée, l'évolution des techniques de récolte de la châtaigne est à la fois rapide et récente. D'ailleurs nous pouvons constater que rares sont les récoltes de fruits mécanisées. La châtaigne et la noix font partie de cette avant-garde.

Le premier outil servant à ramasser les châtaignes n'est rien d'autre qu'un bâton assez court se terminant par une fourche servant à écarter les feuilles, déplacer ou ouvrir les bogues avant de mettre manuellement les fruits dans un panier bas. Plus tard, ce bâton est



Récolte mécanique des châtaignes





Brèges pour blanchir les châtaignes

remplacé par un outil "manché" se terminant par un maillet de bois échancré sur un côté pour ouvrir les bognes. Tous les membres de la confrérie des gourmets de la châtaigne sont porteurs de cet instrument qui dans leurs mains est resté neuf. Dans les années 1980, le râteau en fourche en corde à piano a fait son apparition et a trouvé un petit usage, surtout pour la noix.

Le ramassage sur filets que l'on étend au sol avant la chute des fruits connaît encore un usage important dans le département de l'Ardèche car les pentes facilitent le levage des filets vers le bas. Toutes ces longues périodes de ramassage manuel sont propices à la réflexion pour rechercher une mécanisation de la récolte. Les inspirations semblent venir au départ d'une ramasseuse arboricole fabriquée dans la Manche pour la récolte des pommes à cidre. Des adaptations sont alors conçues pour la noix et la châtaigne.

Des constructeurs locaux de Terrasson, Souillac et Brive s'attèlent à la tâche. Il s'agit de machines à brancards à faible rendement. Puis viennent de l'Italie des machines traînées ou portées utilisant la prise de force du tracteur et travaillant par aspiration au sol. L'invention devant être audacieuse, arrivent alors sur le marché des machines automotrices à fort rendement avec des innovations sur le pick-up de ramassage et un bon tri entre la bogue et le fruit. Sur tous les espaces mécanisables, avec les machines automotrices, les techniques de récolte semblent abouties.

## La conservation et la préparation des châtaignes et des marrons

Les aptitudes à la conservation de la châtaigne ont été souvent louées, ce qui en faisait un produit à faire suivre dans toutes les expéditions grandes ou petites.

Le séchage et l'enfumage ont historiquement longtemps été les seuls moyens d'une conservation annuelle ou biennale à double avantage.

La dessiccation arrête le développement des moisissures et/ou des pourritures. L'enfumage détruit tous les parasites présents dans le fruit. La châtaigne peut ensuite être décortiquée facilement, débarrassée de ses deux peaux (péricarpe et tan). On parle alors de châtaignons ou uriots. Leur consommation se fait après réhydratation puis cuisson. Jusque dans les années cinquante, toutes les épicereries primeurs au moins du massif central proposaient ce produit toute l'année.

Les autres modes de préparation et de conservation se font à partir de fruits frais. L'enlèvement de la première peau (péricarpe ou cuir de la châtaigne) se fait manuellement. La séparation du tan après trempage dans une eau frémissante se fait à l'aide de brèges, dresques ou rescaladours ; C'est le travail de la châtaigne blanchie chère au pays de Beynat.

L'ingéniosité pour parfaire ce travail a été grande et il est encore possible de trouver quelques machines "spécimen" ayant servi à mécaniser cette tâche. Petit moteur thermique ou électrique, brosse, parmentière, tambour, panier ajouré rotatif, composent ces assemblages. Autour des années 2000, des expériences d'épluchage enzymatique ont été conduites avec l'Université de Limoges sans jamais revêtir un caractère transposable...

Les châtaignes blanchies fraîches s'écoulent souvent dans la proximité, le marché de Brive étant le lieu principal de vente et d'expédition. La conserve, le froid, la mise sous vide donnent de la souplesse à la conservation de ce fruit frais préparé.

De nouveaux procédés permettent une mécanisation complète de la préparation et ouvrent ainsi une marge de progrès et un avenir à la blanchie de Beynat.

Cette dernière a par ailleurs obtenu en 2021 le label « Origine Corrèze » et a fait l'objet d'un dépliant de promotion en 2022 à l'occasion des 30 ans de la fête de la châtaigne de Beynat.

Dossier réalisé par Paul Chaumeil, membre du comité d'organisation de la fête de la châtaigne, grand maître de la confrérie des gourmets de la châtaigne de Beynat.  
Sources et bibliographie :  
Jean-Baptiste Laviolle, docteur en médecine à Ussac et Chamboulive (1748 - 1834).  
Olivier de Serres, agronome français (1539 - 1619).  
Historique de l'inventaire des variétés de châtaignes Limousines (I.N.R.A.).



De savoureuses châtaignes blanchies



# La riche actualité de l'école « Les Lucioles »

**Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, 129 enfants ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire Les Lucioles : 23 en Petite et Moyenne Sections avec Sandrine Maillard, 15 en Grande Section/CP avec Céline Augeat, 19 en CP avec Estelle Laval, 22 en CE1/CE2 avec Lætitia Marbot, 25 en CE2/CM1 avec Elsa Moine et Angélique Margot et 25 en CM1/CM2 avec Christophe Barbier et Claire Dupré les jeudis et vendredis.**

Depuis septembre, les enfants ont bénéficié de nombreuses actions, sportives, culturelles et environnementales. Le 20 septembre, les CE1, CM1 et CM2 ont participé à la journée du sport scolaire avec différents ateliers, notamment sur le thème du handicap.

le 1<sup>er</sup> décembre pour le premier spectacle JM France de l'année (La note rouge), mais aussi le 12 décembre pour le spectacle de Noël offert par la municipalité (Le voleur de Noël). Fin janvier, début février, les CM2 participeront au concours des petits champions de la lecture.



Le 13 octobre, tous les élèves ont effectué une randonnée à Beaulieu-sur-Dordogne avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Grâce à l'USEP également, pour le prêt de matériel, les élèves de CM1 et CM2 ont pu s'initier à l'escrime. Le 29 novembre et le 10 décembre, les élèves de la Grande Section au CE2 ont pris part à des rencontres « lutte » tandis que les enfants de Petite Section auront quant à eux une sortie gymnastique à Laguette en ce début d'année 2023. Les élèves de cycle 3 (de CE2 à CM2) ont participé au cross départemental au Coiroux le 7 décembre et ont aussi bénéficié d'une initiation au basket avec un intervenant de la ligue Corrèze.

Du 3 au 13 janvier tous les CP et CE1 se rendront à la piscine de Tulle dans le cadre de l'opération « aisance aquatique ». Enfin, du 7 au 13 janvier les élèves de Christophe Barbier iront en classe de neige à Chamonix grâce notamment à une aide financière de la municipalité et du conseil départemental.

Sur le plan culturel les enfants se sont rendus le 21 octobre au foyer à Beynat pour une séance cinéma (Le chêne),

Cette année, le principal projet culturel « Silence on tourne » portera sur la citoyenneté et la laïcité. Chaque classe travaillera sur un thème différent : règles de vie, égalité fille/garçon, entraide, handicap, racisme, thèmes qui seront ensuite traités à travers le prisme de plusieurs disciplines artistiques comme le mime, le théâtre, la musique, les marionnettes. Le professeur de musique Jean-Clément Grèze, qui intervient à l'école depuis plusieurs mois, sera partie prenante de ce projet. Des sorties « théâtre » sont également au programme les 23 février et 28 mars à Brive. Les 30 et 31 mars, la Grande Section et le CP se rendront deux jours à Bugeat pour une classe découverte du cirque.

En ce qui concerne le développement durable, les éco-délégués ont été élus le 25 novembre (une fille et un garçon en CM1 et CM2). Au printemps, les CE1 se rendront deux jours à Pandrignes en classe Nature.

En ce qui concerne l'Aire Terrestre Éducative, le travail se poursuit sur un nouveau site plus accessible sur le chemin des Chalibordes entre le bourg et la déchetterie. Enfin, le lundi 24 avril au



Concert JM France le 1<sup>er</sup> décembre

foyer, l'artiste Isabelle Besse proposera une projection interactive sur le thème du jardin et de la biodiversité.

À noter aussi que 8 enfants de l'école (5 en CM1 et 3 en CM2) ont été élus pour siéger au sein du conseil municipal des enfants de la commune lors des élections organisées le vendredi 21 octobre 2022.



Élection des jeunes conseillers

L'Association des Parents d'Élèves a renouvelé son bureau. Estelle Domergue succède à Juliette Gutin à la présidence. L'association a tenu un stand lors de la fête de la châtaigne, puis a organisé le goûter de Noël le 16 décembre en attendant la fête de l'école prévue le 16 juin prochain.

**Contact : 07 60 74 45 25**  
apeleslucioles@yahoo.fr



# Quelques mots sur la vie du collège de Beynat



Hervé Bournazel nouveau principal

**A la rentrée de septembre 2022, le collège Amédée Bisch comptait 188 élèves répartis en 8 classes avec deux classes par niveau, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. C'est un nouveau principal, Hervé Bournazel, qui a pris le relais de Josette Debelle qui est cependant restée au sein de l'établissement jusqu'au 31 octobre afin d'assurer la transition.**

L'année scolaire a débuté par le traditionnel séjour d'intégration pour les 6<sup>e</sup> à Marcillac-la-Croisille.

Le vendredi 7 octobre s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes du BNC (Brevet National des Collèges) et du CFG (Certificat de Formation Générale). Le taux de réussite est en nette hausse puisque de 86 % en 2021, nos collégiens ont atteint un taux de 97.4 % en 2022, résultat au-dessus de la moyenne académique.

Toujours en octobre, les élèves de 5<sup>e</sup> se sont rendus au lac de Miel pour une demi-journée « nettoyons la nature ». Les 4<sup>e</sup> sont allés quant à eux à la découverte du chantier de la cité de l'accordéon à Tulle, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> édition de l'opération « Les coulisses du bâtiment ». Le dimanche 16 octobre, jour de la fête de la châtaigne, des élèves de 4<sup>e</sup> ont tenu un stand de vente de sablés visant à financer un projet de voyage en Espagne au mois d'avril 2023. D'autres actions sont prévues dont la mise en place d'une cagnotte en ligne.

Le 15 novembre, les élèves de 3<sup>e</sup> ont participé au rallye citoyen à Egletons sur l'invitation de la délégation militaire départementale.



Sortie "nettoyons la nature" à Miel



Rallye citoyen à Egletons le 15 novembre

Cette opération, qui a réuni 180 élèves issus de 8 collèges, s'inscrit dans le parcours de citoyenneté mis en place à la suite de la suppression du service national. Le rallye avait pour objectif de s'approprier de manière ludique (sous forme d'ateliers), les notions de citoyenneté et de défense. À l'issue de cette journée, le collège de Beynat s'est brillamment classé 3<sup>e</sup> derrière Cabanis et Arsonval.

Le 12 décembre, les classes de 3<sup>e</sup> ont assisté au gymnase à la conférence/témoignage de Liliane-Lili Rosenberg Leignel organisée par l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) de la Corrèze. Née le 15 septembre 1932, elle fut déportée à 11 ans et est aujourd'hui une des rares survivantes des camps de Ravensbrück et de Bergen-Belsen. Toujours en lien avec la seconde guerre mondiale, une sortie à Oradour-sur-Glane est programmée en 2023.

En ce qui concerne le développement durable, les éco-délégués ont engagé une réflexion sur le réaménagement de la cour avec une végétalisation de certains espaces. Un projet est également prévu au second semestre pour les élèves de 3<sup>e</sup> avec la réalisation au jardin partagé d'une fresque sur le thème de l'écologie faisant intervenir le professeur d'arts plastiques et une artiste graphiste. Quant aux élèves du dispositif ULIS ils continuent de se rendre les vendredis au jardin partagé.

**À noter que suite à l'assemblée générale du mois de septembre, l'Association des Parents d'Élèves du collège est désormais présidée par Julie Santos qui remplace ainsi Frédérique Hippomène.**

**Contact : 06 75 12 20 23**



Les élèves du dispositif ULIS au jardin partagé



# Une nouvelle équipe pour le conseil municipal des enfants

L'élection des nouveaux conseillers municipaux enfants, organisée par la municipalité, s'est déroulée le vendredi 21 octobre à l'école « Les Lucioles ».

Ont été élus : Nhoé Vinagre (CM1), Manon Gazula (CM1), Héloïse Rougé (CM1), Mélie Legrand (CM1), Timothé Vergne (CM1), Elycia Djanfar (CM2), Raphaël Auneau (CM2) et Josselin Leygnac (CM2). À cette liste s'ajoutent Gabrielle Dewerd-Dujardin (6<sup>e</sup>) et Merlin Steclebout-Moulène (5<sup>e</sup>) qui représenteront le collège.

Suite à ces élections, le nouveau conseil municipal des enfants a été officiellement installé le lundi 7 novembre à 18h. Les 10 jeunes conseillers ont reçu leurs écharpes des mains du maire Jean-Michel Monteil, en présence de leurs parents et d'élus du conseil municipal adulte.



Après une participation très réussie à la cérémonie du 11 novembre, leur première réunion s'est déroulée le mercredi 16 novembre en mairie. Comme pour le précédent mandat, les jeunes se réuniront un mercredi par mois de 16h à 17h30. Ils auront à cœur, à l'instar de leurs prédécesseurs, de s'investir dans la vie de la cité, en exprimant des

idées et en travaillant sur différents sujets comme le développement durable, l'environnement et le cadre de vie. Ils sont encadrés par Danièle Besse, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, Aurélie Garcia-Trébié, conseillère municipale à la vie scolaire et Yann Lomenech animateur de développement local.



**Nhoé Vinagre**  
CM1



**Manon Gazula**  
CM1



**Héloïse Rougé**  
CM1



**Mélie Legrand**  
CM1



**Timothé Vergne**  
CM1



**Elycia Djanfar**  
CM2



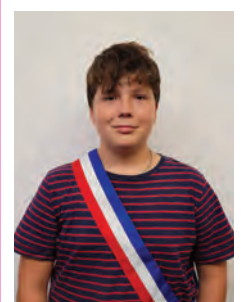
**Raphaël Auneau**  
CM2



**Josselin Leygnac**  
CM2



**Gabrielle Dewerd-Dujardin** 6<sup>e</sup>



**Merlin Steclebout-Moulène** 5<sup>e</sup>



# Midi Corrèzien : ce qu'il faut retenir

**La communauté de communes Midi Corrèzien dont Beynat fait partie est très active. Nombreux sont les réalisations et projets. Bien que vous puissiez trouver l'ensemble des informations sur son site Internet, voici l'essentiel de l'actualité communautaire.**

## PLUi

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Midi Corrèzien, la communauté de communes travaille, depuis décembre 2019, au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte notamment les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et agricoles. Le PLUi se traduira au final par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, et des secteurs agricoles ou encore naturels. Les contours de ces nouveaux périmètres soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) sont en cours de finalisation. Ce zonage sera complété par un règlement en cours d'écriture qui précisera d'une part, des schémas d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la communauté de communes ou à votre mairie, mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante ainsi que des permanences avec un commissaire enquêteur sont à venir sur l'année 2023.

Une fois le projet des élus présenté aux différents partenaires dont l'État, il sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour ensuite être effectif.

À noter qu'un premier concours photo, dans le cadre du PLUi, ouvert à tous, a été lancé du 11 juin au 18 septembre 2022. 44 clichés ont été transmis et les 3 premiers de chaque catégorie ayant reçu le plus de mention « J'aime » sur la page Facebook du Midi Corrèzien seront récompensés. Pour rappel, les 3 catégories sont « Un territoire nature », « Un territoire en héritage » et « Un territoire festif ». Les photos ont été imprimées sur des grands formats facilement transportables afin de pouvoir procéder à des expositions dans les communes.

**Pour toute information ou question sur le PLUi Midi Corrèzien, prendre contact auprès de Justine LAVIALLE au 05 55 85 57 01/06 32 82 84 98 ou à [j.lavialle@midicorrezien.com](mailto:j.lavialle@midicorrezien.com).**

## Habitat

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite faire perdurer en 2023 le service public, labellisé France Rénov', de conseil aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements en s'appuyant sur les intercommunalités. Les six EPCI partenaires ont souhaité reconduire leur collaboration selon les mêmes modalités qu'en 2022. La communauté de communes Midi Corrèzien participera à hauteur de 10 % au financement de cette plateforme, ce qui représente environ 6 500 €. Les services de la plateforme de rénovation énergétique qui seront proposés à l'ensemble des citoyens s'appuieront sur un partenariat avec le CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement).

**Pour tous renseignements, contactez les conseillers France Rénov' : 05 55 20 88 96.**

## Jeunesse

Relais Petite Enfance :

Si vous recherchez un mode de garde pour vos enfants, contactez Élodie DELAFOSSE au 07 81 43 65 05 ou par mail : [rpemidicorrezien@mutualitelimousine.fr](mailto:rpemidicorrezien@mutualitelimousine.fr)

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine, il s'agit de « Destinaction ». Celui-ci s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul). Une bourse de 130 € est allouée aux jeunes pour la totalité du séjour après validation du projet devant un jury. En 2022, 20 jeunes ont tenté l'expérience sur 2 destinations : Espagne et Portugal.

**Renseignements : 05 55 84 02 12.**

En 2022, 17 jeunes ont suivi la 1<sup>re</sup> session de formation BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) proposée par Familles Rurales et organisée par la communauté de communes au Pescher. En 2023, une nouvelle session est prévue du 11 au 18 février au Pescher encore avec accès possible à la formation dès 16 ans !

Autre opération menée en 2022, l'organisation pour la première fois d'un séjour à Beynat de sensibilisation, prévention et permis AM (ancien BSR) auquel 10 jeunes de 14 à 16 ans ont participé. Un nouveau séjour sur ce thème devrait être renouvelé en avril.

## Social

En 2022, le service de repas à domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service avec professionnalisme. Les agents roulent celles que soient les conditions météorologiques afin que chacun ait son repas fourni par l'EHPAD de Meyssac.

Par ailleurs, cette année, l'Instance de Coordination de l'Autonomie (I.C.A) a mis en place plusieurs animations dans le cadre d'un appel à projet présenté par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Corrèze sur l'aide aux aidants.

Le CIAS Midi Corrèzien a décidé de nommer ce projet « Une Pause s'Im-pose » et a travaillé avec le Relais Détente Midi Corrèzien et France Alzheimer, afin de promouvoir les dispositifs d'accompagnement des aidants qui peuvent être mobilisés. Aussi, se sont déroulés un après-midi d'information et de prévention sur l'AVC avec l'association HEMIPASS à Nonards le 18 avril 2022, un forum sur l'aide aux aidants à Meyssac le 20 septembre 2022 et un ciné-débat avec le film « Une vie démente » le 6 décembre à Meyssac animé par des professionnels.

**Pour plus de renseignements, appelez l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05 55 84 05 05.**

## Matériel et différentes aides (subventions)

La communauté de communes dispose de 8 chapiteaux (dont 3 neufs acquis en 2022) qu'elle met à disposition des communes et associations. La collectivité apporte également son soutien financier aux associations. Les dossiers de demande de subventions sont disponibles sur le site internet de la com/corn et **doivent être déposés pour le 31 janvier 2023.**

**Communauté de communes  
05 55 84 31 00  
[contact@midicorrezien.com](mailto:contact@midicorrezien.com)  
[www.midicorrezien.com](http://www.midicorrezien.com)**





## Fête de la Toussaint : solidarité avec les personnes isolées

La Toussaint est une fête hautement symbolique pour un grand nombre d'entre nous. À cette occasion, chacun a à cœur d'honorer le souvenir des défunts par la dépose sur les tombes d'une ou plusieurs compositions fleuries ou autres plaques mémorielles. Cependant, le respect de cette tradition impose généralement un

déplacement qui peut parfois s'avérer difficile et donc engendrer une frustration pour les personnes les plus isolées. La municipalité de Beynat mesurant cette privation, c'est tout naturellement que Danielle Clavel et Georgette Laumond, élues en charge des affaires sociales, ont proposé leurs services le samedi 29 octobre, afin

de venir récupérer à domicile les fleurs ou la plante à déposer sur les concessions familiales. Ce service qui a rencontré un écho très favorable était bien entendu exclusivement réservé aux personnes isolées de notre commune, rencontrant des difficultés de mobilité soit physiques soit matérielles.

### Délestage électrique en Corrèze, la municipalité anticipe

Dans le cadre de la mise en place par l'État de mesures de gestion des ressources en énergie et afin d'anticiper d'éventuelles coupures d'électricité qui pourraient engendrer des nuisances pour vous ou pour vos proches, la municipalité de Beynat souhaite procéder à l'inscription des personnes vulnérables et fragiles sur un registre (L121-6 du code de l'action sociale et des familles).

Si votre état de santé ou celui d'un proche le justifie, si vous-même (ou un proche) disposez d'un équipement médical particulier, merci de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie au **05 55 85 50 25** ou par mail [mairie@beynat.fr](mailto:mairie@beynat.fr) pour vous signaler ou signaler un proche et être inscrit sur le registre.

Tout sera mis en œuvre pour préserver le bien-être de chacun.

## Collectes de sang - Donner sauve des vies !

Trois collectes de sang, peut-être quatre, sont prévues à Beynat au cours de cette année 2023. La première le vendredi 6 janvier, la deuxième le vendredi 10 mars et la troisième le mardi 25 juillet.

Organisées par l'Établissement Français du Sang de Brive, ces collectes se déroulent de 15 h à 19 h au foyer rural Pierre Demarty. Sachez qu'entre le moment où vous êtes accueillis par les professionnels de santé et le moment où on vous offre la collation d'avant départ, il ne s'écoule qu'une heure... 60 minutes, c'est donc le temps qu'il vous

faut pour accomplir ce petit geste qui peut sauver trois vies, rien qu'avec votre don !

Peu de critères vous empêchent d'être donneur. Il faut bien sûr être majeur et ne pas avoir de contre-indication au prélèvement (tatouage récent, voyage, fièvre, soins dentaires). Au moment de prendre rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr), vous pouvez faire le test en ligne et vérifier si vous êtes apte à donner.

La municipalité de Beynat encourage donc tous les administrés qui le peuvent à faire ce généreux et tellement utile don de soi.

### Le repas des aînés reprend ses droits

Après deux années blanches du fait de la pandémie de COVID, le traditionnel repas des aînés pourra de nouveau avoir lieu le dimanche 15 janvier au foyer rural Pierre Demarty.

C'est toujours un moment convivial très attendu. Il est ouvert à toutes les personnes

de 65 ans et plus de la commune.

Par ailleurs, comme le veut la coutume, la municipalité aura aussi une attention pour celles et ceux qui n'auront pas pu ou souhaité participer à ce repas.

**Renseignements : 05 55 82 50 25**

## L'actualité de la Croix-Rouge de Beynat

### L'Unité Locale de la Croix-Rouge de Beynat est toujours aussi active et solidaire.

Pas de répit pour les responsables et bénévoles qui assurent aussi bien la distribution alimentaire auprès des bénéficiaires que les aides financières émanant des assistantes sociales, ou la gestion de la boutique située au presbytère. Cette dernière fonctionne toujours très bien et s'adapte parfaitement au rythme des saisons, ainsi qu'aux temps forts du calendrier.

Cette disponibilité et cette souplesse ont généré une clientèle véritablement assidue, que ce soit l'été ou l'hiver, avec les touristes ou les locaux.

Le dimanche 16 octobre, la grande braderie organisée dans le cadre de la foire à la châtaigne a attiré un nombre important de visiteurs, et par conséquent engendré beaucoup de ventes.

La braderie des 2 et 3 décembre a quant à elle permis de déstocker des vêtements d'hiver. De nombreux objets ont été proposés à la vente à l'occasion de Noël : vélo, livres et jouets enfants, vêtements et chaussures de fête, bougies, objets de décoration divers, décorations de Noël, bijoux fantaisie, foulards, accessoires...

Le mardi 6 décembre, une réunion départementale sur le thème du textile s'est tenue à Beynat avec comme objectif de réfléchir ensemble, de mettre en commun



Braderie le jour de la fête de la châtaigne

des idées, et de s'unir pour être plus efficient. Cette journée fut une parfaite réussite : accueil à la mairie pour la réunion, suivie de la visite des boutiques de Beynat et de Meyssac.

Grâce aux recettes de la boutique, chaque bénéficiaire s'est vu offrir un colis alimentaire de Noël, un geste apprécié qui contribue pour ces familles à passer de bonnes fêtes. En effet, l'argent gagné par la boutique reste dans les caisses de l'UL Midi Corrèzien et est redistribué sur notre territoire sous différentes formes aux plus démunis.

La Croix-Rouge, ce sont de nombreux bénévoles toujours motivés et sur le pont, une équipe qui se renouvelle et s'étoffe, qui prend les décisions de façon collégiale, le tout dans une ambiance des plus chaleureuses.

Une campagne d'adhésion (20 € par an) a été lancée à la fin de l'année 2022. L'argent ainsi collecté aide les bénévoles à conduire leur mission, dans notre commune et

localement, dans de bonnes conditions. Vous pouvez aussi à tout moment faire des dons financiers (contre reçu permettant une déduction fiscale).

La Croix-Rouge de Beynat remercie les bénévoles, ainsi que tous les donateurs et tous les clients. Sans eux, la boutique ne pourrait pas vivre.

Petit rappel concernant les dons : la Croix-Rouge prend tous les vêtements de saison propres et en bon état, tous les petits mobiliers et objets divers de décoration, de bricolage, d'aménagement. Prenez l'habitude de donner au lieu de jeter. Beaucoup de choses peuvent avoir une deuxième vie, les prix attractifs pratiqués les rendent accessibles et font le bonheur de beaucoup de personnes.

Info plus : la boutique est ouverte tous les vendredis de 14 h à 17 h et les samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (en continu l'été). Important : les P.A.V (Points d'Apport Volontaire) ne sont désormais plus situés sur le parking du supermarché Carrefour mais à côté de l'arrêt de bus, un peu plus loin sur la RD 921 à la sortie du bourg. Cependant, vous pouvez toujours porter vos affaires directement à la boutique aux heures d'ouverture de cette dernière.

**Renseignements : 05 55 23 78 04**  
[croix-rouge-beynat@orange.fr](mailto:croix-rouge-beynat@orange.fr)



## NUMÉROS UTILES

### Communauté de communes Midi Corrèzien :

Secrétariat : 05 55 84 31 00  
contact@midicorrezien.com  
Instance de Coordination  
pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05  
Maison du Département : 05 19 07 81 21

**Gendarmerie** : 05 55 85 50 02

**Sapeurs pompiers** : 18 (112 depuis un portable)

**Collège** : 05 44 41 92 40

**Déchetterie** : 06 15 08 98 18

**École maternelle** : 05 55 24 41 12

**École élémentaire** : 05 55 85 59 72

**Espace missionnaire de Tulle** : 05 55 26 71 72

**Information Croix-Rouge** : 05 55 23 78 04

**Maison de retraite** : 05 55 85 50 20

**La Poste - Bourg** : 05 55 85 50 39

**Office de tourisme**

**Vallée de la Dordogne Corrèzienne** :

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94

info@vallee-dordogne.com

**Pharmacie** : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07

**Trésor public (Beaulieu)** : 05 55 91 11 52

### MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE :

#### Médecins :

> Dr Aymeric Arlabosse :

05 55 92 69 69 / 06 12 48 33 35

> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas

et Dr Gabrielle Neuville-Rougé :

05 55 92 69 65

> Urgences, le week-end et la nuit : .....15

#### Dentiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire)

et Isabelle Leroux (assistante) : ... 05 55 92 69 55

#### Sage-femme :

Élodie Mas : ..... 05 55 92 69 59

**Masseurs-kinésithérapeutes** : ..... 05 55 92 69 60

Vinciane Baquet, Benjamin Lecavelier,

Eloi Lecavelier, Myriam Lina,

Amandine Schuller et Céline Souteyrand

#### Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne : ..... 06 10 46 08 94

**Infirmières libérales** : ..... 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,

Valérie Senepin, Sarah Vecharbe

**Infirmières MSA** : ..... 05 55 92 69 52

Anne Alonso, Corinne Champeau,

Florence Brousse Estruc, Christelle

Eyrignoux, Lucie Molesin

**Orthophonistes** : ..... 05 55 92 69 54

Régine Marin et Laurie Villaret Cazadamont

**Psychologue** : Élise Patéroul ..... 06 60 19 30 33

**Sophrologue** : Catherine Buf ..... 06 09 63 06 05

**Ambulances VSL Beynat Assistance** :

..... 05 55 85 59 59

### AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

#### HORS MAISON DE SANTÉ :

**Massages, hypnothérapie, réflexologie**

**plantaire, yoga adapté, pour tous**

À domicile ou sur place (sur RDV).

Orneid Zen (rue de la mairie) ..... 06 74 93 16 94

**Ostéopathe** : Gaëlle Renié

(rue Hortense Puyhaubert) ..... 06 45 38 76 88

**Réflexologue** : Véronique Peuchamiel

(rue Hortense Puyhaubert) ..... 06 30 25 08 95

**Réflexologue à domicile** :

Bernadette Bonal : ..... 06 77 16 77 75

# Agenda

La liste ci-dessous n'indique que les principales animations du premier semestre. Vous pouvez retrouver l'ensemble des manifestations sur notre site : [www.beynat.fr](http://www.beynat.fr) ou sur l'application [Intramuros/commune.de.Beynat](http://Intramuros/commune.de.Beynat).

#### Les dimanches de 8 h 30 à 12 h :

Marché hebdomadaire sous la halle Claude Duneton.

#### Les troisièmes vendredis du mois

**à 20 h 30** : Séance cinéma au foyer rural.

(20 janvier : *Belle et Sébastien* - 17 février : *Simone*).

#### Vendredi 6 janvier de 15 h à 19 h :

Collecte de sang au foyer rural.

#### Samedi 7 janvier en soirée :

Concours de belote avec Les Renards des surfaces.

#### Lundi 9 janvier à 19 h :

Vœux du maire au foyer rural

#### Dimanche 15 janvier :

Repas des aînés Beynat.

#### Lundi 30 janvier : Foire aux veaux de lait.

#### Dimanche 5 février : Chandeleur/Spectacle

Club des Bruyères « Alain Hiver interprète Ferrat ».

#### Dimanche 12 février :

Spectacle des Amis de Beynat « Univers Brassens ».

#### Lundi 27 février : Foire aux veaux de lait.

#### Dimanche 5 mars : Journée sport nature

des châtaigniers (trail, VTT, marche).

#### Vendredi 10 mars de 15 h à 19 h :

Collecte de sang au foyer rural.

#### Dimanche 12 mars : Projection d'un ballet

et conférence avec « Corrèze danse ».

#### Samedi 25 et dimanche 26 mars :

Salon du bien-être avec Acte en soi.

#### Lundi 27 mars : Foire aux veaux de lait.

#### Dimanche 30 avril : Concert Club des

Bruyères à l'église avec le trompettiste Jean-Claude Borelly.

#### Samedi 13 et dimanche 14 mai :

Fête votive Festi' Beynat.

#### Samedi 27 mai : Soirée « Arts et vins »

avec les Amis de Beynat.

#### Mardi 30 mai : Foire aux veaux de lait.

#### Samedi 3 juin : Concours de tarot.

#### Vendredi 16 juin : Fête de l'école.

#### Samedi 24 juin : Soirée diner/concert

avec les Amis de Beynat.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

#### Lundi 26 juin : Foire aux veaux de lait.

## Carnet

### NAISSANCES

**Perrine**, née le 9 juillet 2022, fille de Quentin COSTE et Camille VIALLE (Eyzat haut).

**Milo**, né le 10 juillet 2022, fils de Thomas CAPELAS et Manon TERRIER (passage de Cadix).

**Théo**, né le 25 juillet 2022, fils de Bastien RAY et Ophélie BEIX (route François Marty).

**Emma**, née le 4 août 2022, fille de Martin BRUGEILLE et Elise LEMERY (impasse de Eynaud).

**Lucie**, née le 23 août 2022, fille de Clément BUISSON et Aude MARLIAC (chemin des deux frères).

**Léon**, né le 17 novembre 2022, fils de Théodore FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES et Lucie MERCIER (impasse de l'abreuvoir).

### MARIAGES

**Joël VERGNE et Caroline CONTIE**, le 23 juillet 2022.

**Julien DHUR et Laura DELAVIER**, le 10 septembre 2022.

### DÉCÈS

**Auguste JUIN**, le 3 juillet 2022 (route des Bruyères).

**Suzanne MARTRENCHAR** née EPPERRE, le 4 octobre 2022 (route du Château de Sabeau).

**Yvonne COSTE** née LAFFERE le 10 octobre 2022 (EHPAD).

**Marcelle JARRETY** née DÉMICHEL, le 14 octobre 2022 (EHPAD).

**Claude CHAPELLE**, le 17 octobre 2022 (route du Vieux Colombier).

**Elise ESTORGES** née DUPUY, le 27 octobre 2022 (route d'Espont).

**Raymonde TOURON**, le 1<sup>er</sup> novembre 2022 (Espagnagol).

**Marcel FONTOURCY**, le 25 novembre 2022 (route du Château de Sabeau).

**Gisèle SAUVANET-SCHALLER** née Dussol, le 25 novembre 2022 (EHPAD).

**Pascal CHARLOT**, le 30 novembre 2022 (Chadaillat).

## Pratique

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.

De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.

Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).

Tél. 06 15 08 98 18

### LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT

Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81

E.mail : [mairie@beynat.fr](mailto:mairie@beynat.fr)

[www.beynat.fr](http://www.beynat.fr)

### Accueil en mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Le samedi matin : 8h30 à 12h.

### Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,

sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.



La Clé des Champs : journal municipal de Beynat  
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat  
Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL  
Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH  
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations.  
Photos : Yann LOMENECH, le Club photo, Claude BESSE, les élus et responsables associatifs.  
Mise en page : Sophie ADENIS - Brive.  
Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent





# *Une symphonie de couleurs*

Des sourires, de la bonne humeur,  
plusieurs milliers de visiteurs, de nombreuses animations,  
la fête de la châtaigne de Beynat a dignement célébré ses 30 ans  
le dimanche 16 octobre 2022.

